

RAPPORT TECHNIQUE 2008

A. LA COMMUNE EN CHIFFRES :

D'une superficie de 10.620 hectares, avec des distances de 20 Km du Nord au Sud et de 5 à 8 Km d'Est en Ouest, elle est constituée de 3 « agglomérations » qui sont :

- le Village et ses écarts ;
- la Bouverie ;
- les Issambres.

➤ Population :

En 2006, la population était de 11 646 habitants (recensement 2006).

En période estivale, la population atteint et dépasse, en pointe, les 60 000 habitants.

➤ Logements touristiques :

Le nombre de résidences secondaires en 2008 s'élève à 6 500.

La capacité d'accueil, liée au tourisme estival, comprend :

	(Nombre de places)
- Hôtels et hôtels restaurants :	831
- Gîtes :	70
- Résidences de tourisme hôtelier :	1 916
- Location meublés professionnelles :	2 800
- Villages de vacances :	2 494
- Parcs résidentiels de loisirs :	4 800
- Terrain de camping et caravanage :	5 760
- Locations meublés privées déclarées :	2 400
TOTAL	21 071

(Source : Office Municipal de Tourisme – décembre 2008)

B. LA GESTION DES DECHETS :

1. Boues des stations d'épuration : (source : rapport du délégué du service de l'assainissement, exercice 2008)

Définitions :

- La DBO5 ou Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours, représente la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C, à l'obscurité, pendant 5 jours.
- La DCO ou Demande Chimique en Oxygène, représente la quantité de matières organiques carbonées. La DCO permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau, au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation chimique totale.
- Les MEST représente les matières en suspension.

La Commune est dotée de 4 stations d'épuration situées :

- ✓ La Gaillarde : cette station d'épuration construite par SOBEA, qui traite les effluents du quartier des Issambres, a été mise en service en 1980. De type physico-chimique, sa capacité nominale a été portée par la société OTV en 1996 à 22 000 éq/hab.

Une extension de cette station est à l'étude à ce jour.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
22 000 EH	5 500	1 188	3 267	1 980

- ✓ Les Planets : cette station d'épuration, construite en 1992, traite les effluents collectés dans le Village. De type biologique, elle a une capacité de 9.500 éq/hab. Les volumes collectés par le réseau d'assainissement du village et de la zone de la Grande Bastide au village sont traités à l'usine des Planets. Les effluents traités sont rejetés dans l'Argens.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
9 500 EH	1 500	570	950	570

- ✓ Le Blavet : cette station d'épuration, construite par la société NITRIS, mise en service en 1982 et améliorée en 1998, traite les effluents collectés dans une partie du quartier de la Bouverie. De type biologique, elle a une capacité de 5.000 éq/hab. Les volumes collectés par le réseau d'assainissement de la Bouverie sont traités à l'usine du Blavet. Les effluents traités sont rejetés dans le Blavet.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
5 000 EH	750	270	Données absentes	250

- ✓ Les Pins Parasols : cette station d'épuration, construite par la société SOAF, mise en service en 1961 et améliorée en 1995, traite les effluents d'une partie du quartier de la Bouverie (lotissement des Pins Parasols). De type biologique, elle a une capacité nominale de 750 éq/hab. Les volumes collectés par le réseau d'assainissement du quartier des Pins Parasols sont traités à l'usine des Pins Parasols.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
750 EH	113	41	Données absentes	45

Devenir des sous produits de l'épuration :

La loi sur les déchets du 15 juillet 1975, modifiée le 13 juillet 1992, indique qu'à partir du 1^{er} juillet 2002, seuls les déchets ultimes pourront être admis en décharge. D'ores et déjà, l'arrêté du 9 septembre 1997 relatif aux décharges existantes et aux nouvelles installations de stockage des déchets ménagers et assimilés, fixe des règles plus strictes d'exploitation des décharges et établit une liste de déchets autorisés en décharge de classe 2.

Cet arsenal réglementaire concerne l'activité d'assainissement des eaux usées en tant que productrice de déchets.

- Les boues :
Depuis juillet 2002, les boues ne peuvent plus être acceptées en décharge car elles ne sont pas des déchets ultimes. Il convient de se préoccuper dès aujourd'hui d'étudier des voies alternatives d'élimination comme l'incinération, le compostage ou la valorisation agricole.
- Les graisses :
En application de l'arrêté du 9 septembre 1997, les graisses ne sont plus acceptables en décharge (siccité < 30 %). Les possibilités existantes actuellement sont des traitements sur site par réacteur à graisse spécifique, ou l'exportation vers un centre de traitement agréé.
- Les sables de pré-traitement :
Dans le cadre d'une valorisation en terme de remblais ou de couches d'infrastructures routières, ils devront contenir moins de 3 % de matière organique en poids pour être valorisés selon la norme NF P11-300 ; ceci nécessite alors un lavage et un criblage poussé des sables.

Une deuxième implication de l'arrêté du 9 septembre 1997 est l'augmentation importante à court terme du coût de mise en décharge. Il devra en effet couvrir les charges des nouvelles obligations des exploitants : traitement des lixiviats, frais de réhabilitation et d'entretien du site 30 ans après cessation d'activité, mise en place de garanties financières.

Le total des boues transportées à la décharge de Bagnols pour l'année 2008 s'élève à 1 177.64 tonnes. Soit 317.70 tonnes pour la station du Blavet, 430.08 tonnes pour la station des Planets et 429.86 tonnes pour la station de la Gaillarde (cf. histogramme – Planche 12).

2. Les déchets ménagers : en porte à porte et en points de regroupement.

Les déchets ménagers sont les déchets produits par les ménages dans le cadre de la vie quotidienne et familiale, par les commerçants, les artisans. Ils sont composés d'ordures ménagères, d'encombrants, de multimatériaux, de verres, de papiers et de déchets verts.

Le total des déchets ménagers de la commune collectés, apportés directement à la déchetterie de Fréjus ou transportés à l'aire de dépôts des déchets verts pour l'année 2008, s'élève à 19 080.89 tonnes (cf. histogramme – Planche 1).

➤ Les ordures ménagères : En porte à porte et en point de regroupement.

Le total de ces déchets pour l'année 2008 s'élève à 9 547.93 tonnes pour l'ensemble de la Commune. 4 078.27 tonnes ont été collectées aux Issambres, 3 320.54 tonnes au Village, 2 149.12 tonnes à la Bouverie, et 2 576.68 tonnes apportées directement à la déchetterie par les particuliers et professionnels, ou y transitent les jours fériés et week-ends lorsque l'usine de Bagnols en Forêt est fermée.

Le mois le plus « creux » est décembre avec 730.02 tonnes, le mois le plus important étant le mois d'août avec 1 918.23 tonnes (cf. histogramme – Planche 2).

La collecte est assurée par un prestataire de service, en l'occurrence le groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT.

Le marché de collecte et d'évacuation des déchets ménagers et assimilés a été signé pour une période allant du 15 juillet 2007 au 14 juillet 2009 à savoir :

- La collecte des déchets ménagers ;
- La collecte en repasse estivale au village, aux Issambres et à la Bouverie ;
- La collecte des colonnes verres et papiers.

Les fréquences de collecte varient dans les 3 secteurs en fonction des périodes (été, hiver).

Il est bon de rappeler que, pour collecter ces ordures ménagères, les différents véhicules ont parcouru 196 205 km, soit 79 796 km aux Issambres, 30 849 km à la Bouverie et 56 498 km au Village (cf. histogramme – Planche 3).

➤ Les apports volontaires et le transit des déchets les week-ends et jours fériés à la déchetterie :

La convention entre la Communauté d'Agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël et la Commune a été signée avec une durée initiale allant du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2009. Elle a pour objet de fixer les modalités d'accès à la déchetterie de la Palissade située sur la Commune de Fréjus. Seuls les déchets faisant l'objet d'un traitement sélectif peuvent y être amenés :

- déchets volumineux des ménages ;
- bois ;
- papiers, cartons ou plastiques ;
- déchets piquants, tranchants et coupants ;
- déchets des professions libérales et du secteur diffus ;
- déchets ménagers spéciaux (D.M.S.) ;
- verres ;
- piles ;
- huiles ;
- métaux et ferrailles.

L'accès à la déchetterie est réservé aux particuliers et professionnels de la Commune.

Pour les particuliers, l'accès est gratuit jusqu'à 200 kg par semaine. Au-delà, il est facturé 52 € latonne.

Pour les professionnels, il est facturé 52 € la tonne dès la première tonne.

Pour l'année 2008, 2 664.95 tonnes ont été apportées à la déchetterie. Soit 239.08 tonnes pour les particuliers, 527.78 tonnes pour les artisans, 5.16 tonnes pour la Mairie et 1 892.93 tonnes sont déposées les week-ends et jours fériés lorsque la décharge de Bagnols est fermée (cf. histogramme – Planche 8).

➤ Les encombrants : On les appelle aussi « monstres ». Ce sont essentiellement des appareils électroménagers usagés, des matelas, sommiers, meubles, etc ...

La collecte d'encombrants sur la Commune, pour l'année 2008, s'élève à un total de 696.90 tonnes. Soit 217.52 tonnes pour les Issambres, 288.26 tonnes pour la Bouverie et 191.12 tonnes pour le Village.

Le mois le plus « creux » est décembre avec 35.62 tonnes, le mois le plus important étant le mois d'août avec 73.14 tonnes (cf. histogramme – Planche 4).

Elle s'effectue en porte à porte, gratuitement, sur simple appel téléphonique une fois par semaine dans chaque quartier :

- le lundi à la Bouverie ;
- le mercredi au Village ;
- le vendredi aux Issambres.

Malheureusement les encombrants sont encore trop souvent abandonnés de façon illégale dans la forêt ou aux abords de voies publiques.

➤ La collecte sélective des multi-matériaux :

Les multi-matériaux sont les déchets collectés dans les bacs jaunes :

- Plastiques alimentaires : bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, flacons de mayonnaise, de sauce tomate, conteneurs à vin ... ;
- Flacons de produits ménagers : adoucissant, lessive, liquide-vaisselle... ;
- Flacons de produits d'hygiène : shampoing, bain moussant, gel douche... ;
- Boîtes et suremballages en carton ;
- Briques alimentaires ;
- Bidons de sirop, aérosols, boîtes de boisson et de conserve, barquettes en aluminium.

Cette collecte est assurée par le Groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT et son traitement par le Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.T.O.M.) de l'aire de Fréjus – Saint-Raphaël auquel adhère la commune de Roquebrune-sur-Argens.

Les tonnages des multi-matériaux sur la commune sont de 826.60 tonnes collectées pour l'année 2008 (cf. histogramme – Planche 5).

Pour collecter les containers de tri sélectif les véhicules ont parcouru 25 213 km (cf. histogramme – Planche 3).

Le Verre : 19 colonnes 4m³ au Village et ses écarts et 3 colonnes enterrées 5m³;
19 colonnes aux Issambres ;
11 colonnes à la Bouverie.

560.205 tonnes de verre (cf. histogramme – Planche 6) ont été collectées pour la Commune durant l'année 2008. Le verre est collecté par la Société S.M.A. et recyclé par la Verrerie BSN Emballages sise à La Bégude (Ardèche).

Les Papiers : 9 colonnes au Village ;
9 colonnes aux Issambres ;
6 colonnes à la Bouverie.

116,275 tonnes de papiers (cf. histogramme – Planche 7) ont été collectées pour la Commune durant l'année 2008. Le papier est collecté par la Société SMA et récupéré par Delta Recyclages sis à Lansargues (Hérault).

Pour collecter les colonnes 4 m³, les véhicules ont parcouru 3 849 km (cf. histogramme – Planche 3).

➤ Les déchets verts :

La municipalité a ouvert une aire de broyage pour les déchets verts le 19 mars 2004, quartier du Fournel. L'accès est gratuit pour les particuliers, habitants de la commune jusqu'à 200 kg par semaine et au delà la tonne est facturée 42 €.

Pour les professionnels de la commune, la tonne est facturée 49 €.

Pour l'année 2008, les tonnages enregistrés sont de 3 763.315 tonnes de végétaux. Le mois le plus creux est le mois de janvier avec 127.18 tonnes enregistrées et le mois le plus fort est le mois de juillet avec 539.64 tonnes enregistrées (cf. histogramme – planche 9).

Un broyeur mobile du SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez se déplace sur le site pour effectuer le broyage des végétaux qui sont transformés en compost. Le broyat est acheminé sur la plate forme de compostage de la Môle. Afin de répondre à la demande des administrés, depuis le début de l'année 2006, la Commune rachète au SIVOM une partie de ce broyat devenu compost et le revend aux particuliers pour la somme de 45 €/T, soit 4,50 € les 100 Kg.

Pour l'année 2008, 299.343 Tonnes de compost ont été vendues. Le mois le plus faible étant août avec 7.84 tonnes vendues. Le mois le plus fort étant avril avec 59.36 tonnes vendues (cf. histogramme – planche 9).

➤ Les gravats :

Dans un souci de résorption des décharges sauvages et afin de prendre en compte un besoin exprimé par les administrés, la Municipalité de Roquebrune-sur-Argens a aménagé une aire de dépôts de gravats à proximité de l'aire de dépôts de déchets verts sise, quartier du Fournel.

Le fonctionnement de cette installation a démarré au mois d'avril 2007.

Les gravats réceptionnés sont triés en deux catégories :

- les gravats propres de granulométrie inférieure à 400 mm: pierre, béton ordinaire, carrelage, brique, aggloméré, faïence, bordure, enrobé, ciment.
- Les gravats souillés de granulométrie supérieure à 400 mm : tuiles, carreaux, béton, briques.

Pour les gravats propres, l'accès est gratuit pour les particuliers, habitants de la commune jusqu'à 6 tonnes par trimestre. Au-delà, la tonne est facturée 21.00 €.

Pour les professionnels, 21.00 € leur sont facturés dès la première tonne.

Pour les gravats souillés, les particuliers comme les professionnels sont facturés 90.00 € dès la première tonne.

Pour cette deuxième année d'activité, 992.90 tonnes ont été réceptionnées dont 622.64 tonnes de gravats propres et 370.26 tonnes de gravats souillés. Le mois le plus fort étant novembre avec 120.92 tonnes réceptionnées et le mois le plus creux étant février avec 47.81 tonnes réceptionnées (cf. histogramme – Planche 10).

➤ Huiles de vidange :

1 colonne au Parc d'activités du Blavet.

➤ Piles :

En Mairie, Mairie Annexe des Issambres, Mairie Annexe de la Bouverie et dans divers commerces ; soit 9 colonnes.

➤ Textiles :

3 colonnes textiles sont implantées sur les deux pôles de la commune (1 au Village, 2 à la Bouverie). Leur exploitation et entretien est assuré gratuitement par l'association Kroc'Can à Toulon. Les conteneurs mis en place ont pour objet de collecter tous les vêtements, linge de maison ou d'ameublement et chaussures.

RAPPORT FINANCIER 2008

A. COLLECTE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES (PIZZORNO)

COLLECTE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	1 863 129,94
COLLECTE EVACUATION DES DECHETS RECYCLABLES EN COLONNES 4M3	29 842,18
COLLECTE, ENTRETIEN, RENOUELEMENT, LAVAGE DES RECIPIENTS	59 779,24
COLLECTE ET EVACUATION DES MONSTRES	101 057,65
COLLECTE ET EVACUATION DES DEPOTS SAUVAGES	205,73
LOCATION CAISSON 35 M ³ & SON EVACUATION (avec option engin levage)	12 784,38
COLLECTE SELECTIVE DES COLONNES ENTERREES	77 375,40
POMPAGE A L'HYDROCUREUSE DES COLONNES	3 565,90
LOCATION, ENTRETIEN & RENOUELEMENT DES CACHES BACS	44 538,22
NETTOYAGE DES MARCHES ET FOIRES	39 535,20
REVISION DE PRIX	133 977,70
SOUS TOTAL du marché de collecte & évacuation des ordures ménagères	2 365 791,54
MARCHE DE SUPPLEMENT DE CACHE BACS	86 531,22
MARCHE DE TRANSPORTS & ELIMINATION DE GRAVATS	55 042,59
SOUS TOTAL (€)	2 507 365,35

B. TRAITEMENT DES DECHETS (S.M.I.T.O.M.)

LOT 3 - TRI DES MULTI MATERIAUX	267 036,45
LOT 3 - TRI DES DECHETS - JMR COLONNES	9 070,07
TRAITEMENT DES DECHETS	774 733,14
LOT 1 - CONDITONNEMENT VERRE	5 722,32
MAINTENANCE DES BACS	14 007,16
FRAIS DE GESTION	75 117,90
SOUS TOTAL (€)	1 145 687,04

C/. REDEVANCE DECHETTERIE DE FREJUS (Trésorerie du Muy)

REDEVANCE DECHETTERIE DE FREJUS	62 677,50
SOUS TOTAL (€)	62 677,50

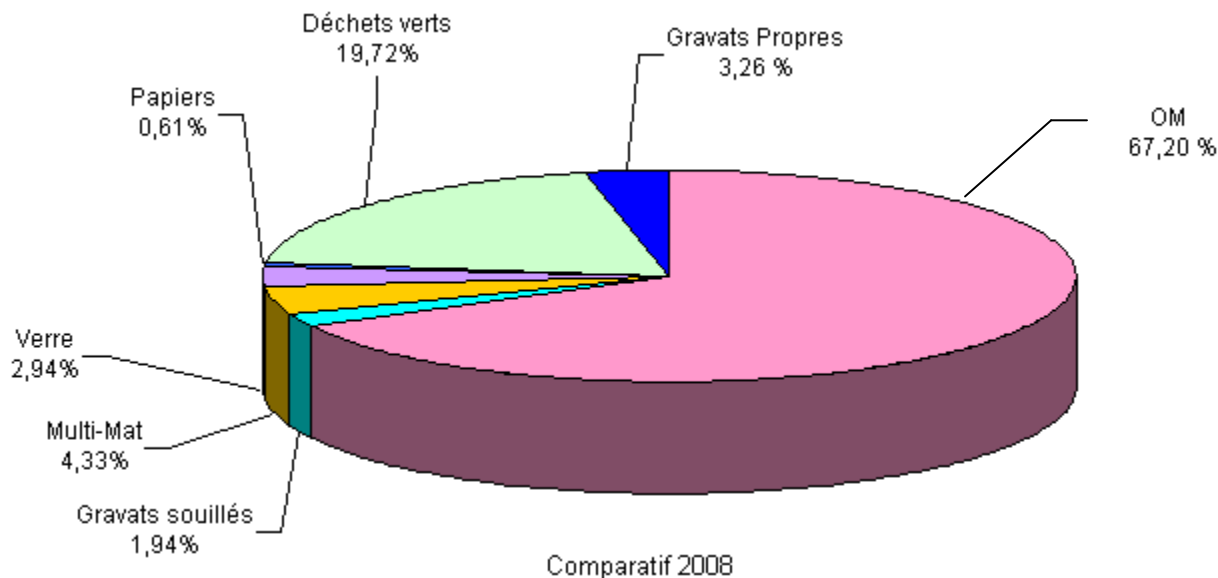
TOTAL GENERAL 2008 (€)	3 715 729,89
-------------------------------	---------------------

(cf. histogramme - planche 11)

PLANCHE - 1-

COMPARATIFS DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS 2008

Collec/tonnes	DECHETS ULTIMES		DECHETS RECYCLES					TOTAL
	OM	Gravats souillés	Multi-Mat	Verre	Papiers	Déchets verts	Gravats Propres	
Tonnages	12 821,510	370,260	826,680	560,205	116,275	3 763,315	622,640	19 080,89
%	67,20	1,94	4,33	2,94	0,61	19,72	3,26	100
TOTAL	13 191,770		5 889,115					



COMPARATIFS DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS PAR ANNEE

DECHETS COLLECTES	2004	2005	2006	2007	2008	
Ordures Ménagères	9 309,700	9 542,500	8 922,770	8 849,220	9 547,930	} Total déchets ultimes
Déchetterie	713,820	563,660	2 456,410	2 706,290	2 576,680	
Encombrants	819,310	847,910	783,040	848,510	696,900	
Gravats souillés	0,000	0,000	0,000	186,840	370,260	
						13 191,770
Multi-matériaux	591,000	714,520	718,880	768,750	826,680	} Total déchets recyclés
Verre	463,950	220,665	523,170	536,630	560,205	
Papiers	109,870	44,690	109,620	111,265	116,275	
Déchets verts	1 576,000	1 580,990	2 078,430	2 888,020	3 763,315	
Gravats propres	0,000	0,000	0,000	487,730	622,640	
						5 889,115
TOTAL	13 583,65	13 514,94	15 592,32	17 383,26	19 080,885	

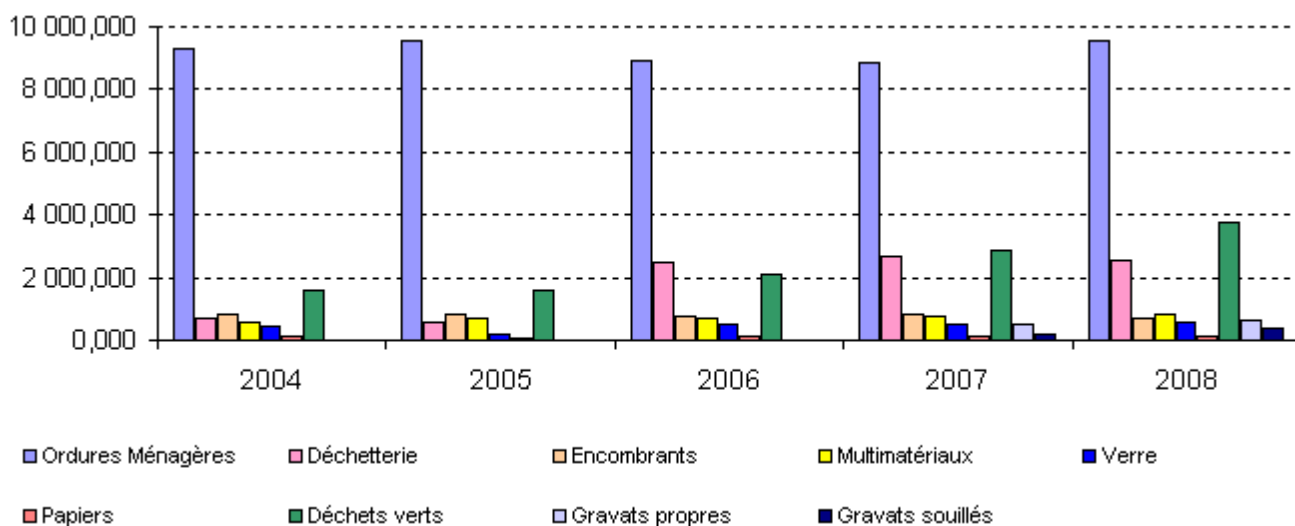
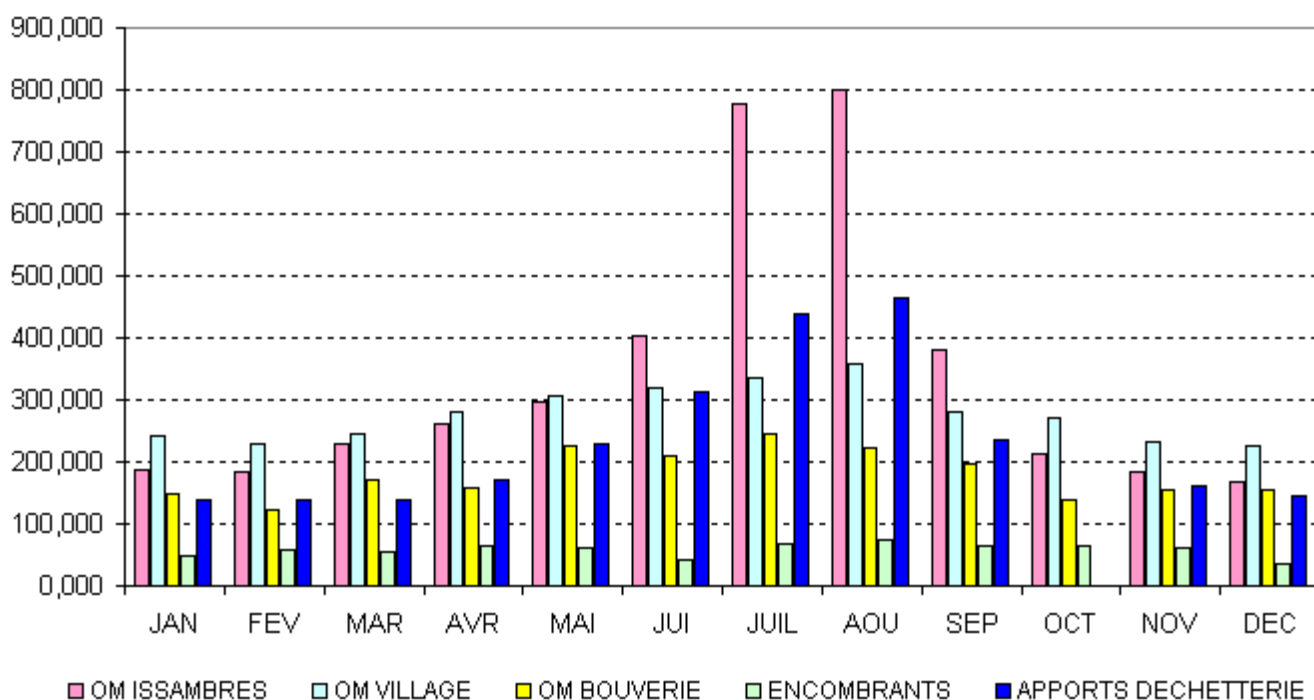


PLANCHE - 2 -

TONNAGES DES DECHETS ULTIMES COLLECTEES ANNEE 2008

OM/tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
OM ISSAMBRES	186,320	182,340	227,980	261,660	297,250	402,000	778,060	798,640	379,620	212,520	182,740	169,140	4078,270
OM VILLAGE	241,900	230,340	244,560	279,300	305,760	317,860	337,060	356,960	279,640	270,420	232,420	224,320	3320,540
OM BOUVERIE	148,780	122,560	171,740	158,140	226,100	209,500	243,820	223,600	195,500	139,300	154,720	155,360	2149,120
ENCOMBRANTS	48,520	59,280	54,580	64,900	62,380	41,460	66,660	73,140	64,200	64,120	62,040	35,620	696,900
APPORTS DECHETTERIE	137,710	139,320	138,540	170,180	229,070	312,950	439,660	465,890	236,270		161,510	145,580	2576,680
TOTAL	763,230	733,840	837,400	934,180	1120,560	1283,770	1865,260	1918,230	1155,230	686,360	793,430	730,020	12821,510



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES DECHETS ULTIMES

OM/tonnes	2004	2005	2006	2007	2008
ORDURES MENAGERES	10842,830	10954,070	12162,220	12404,020	12821,510

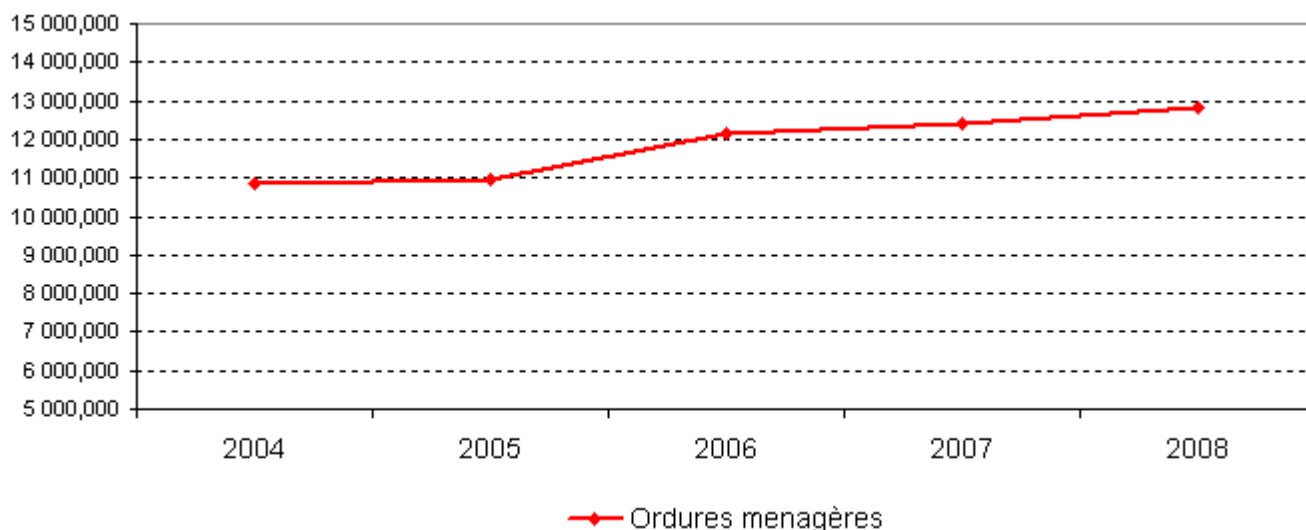
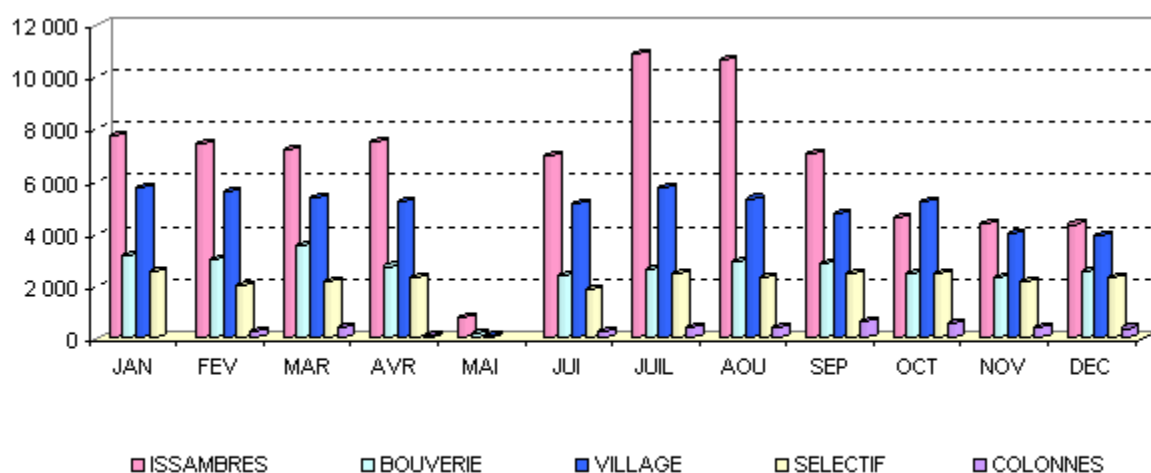


PLANCHE - 3 -

KILOMETRAGE PARCOURU POUR LA COLLECTE DES DECHETS ANNEE 2008

Km parcourus	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
ISSAMBRES	7 750	7 474	7 241	7 507	822	7 005	10 886	10 660	7 082	4 651	4 363	4 355	79 796
BOUVERIE	3 185	2 982	3 529	2 750	199	2 377	2 619	2 908	2 878	2 481	2 359	2 582	30 849
VILLAGE	5 806	5 650	5 410	5 261	79	5 174	5 755	5 347	4 800	5 266	4 029	3 921	56 498
SELECTIF	2 535	2 012	2 184	2 344		1 883	2 500	2 346	2 471	2 468	2 161	2 309	25 213
COLONNES		243	392	111		260	400	410	678	550	427	378	3 849
TOTAL KM	19 276	18 361	18 756	17 973	1 100	16 699	22 160	21 671	17 909	15 416	13 339	13 545	196 205



COMPARATIF DES KILOMETRES EFFECTUES POUR LA COLLECTE DES DECHETS

Km parcourus	2004	2005	2006	2007	2008
ISSAMBRES OM	85 463	85 610	95 352	98 940	79 796
BOUVERIE OM	37 504	33 040	35 388	37 390	30 849
VILLAGE OM	56 045	59 936	59 965	63 135	56 498
SELECTIF			24 429	26 355	25 213
COLONNES 4M3 et colonnes enterrées			2 090	1 903	3 849
TOTAL KM	179 012	178 586	217 224	227 723	196 205

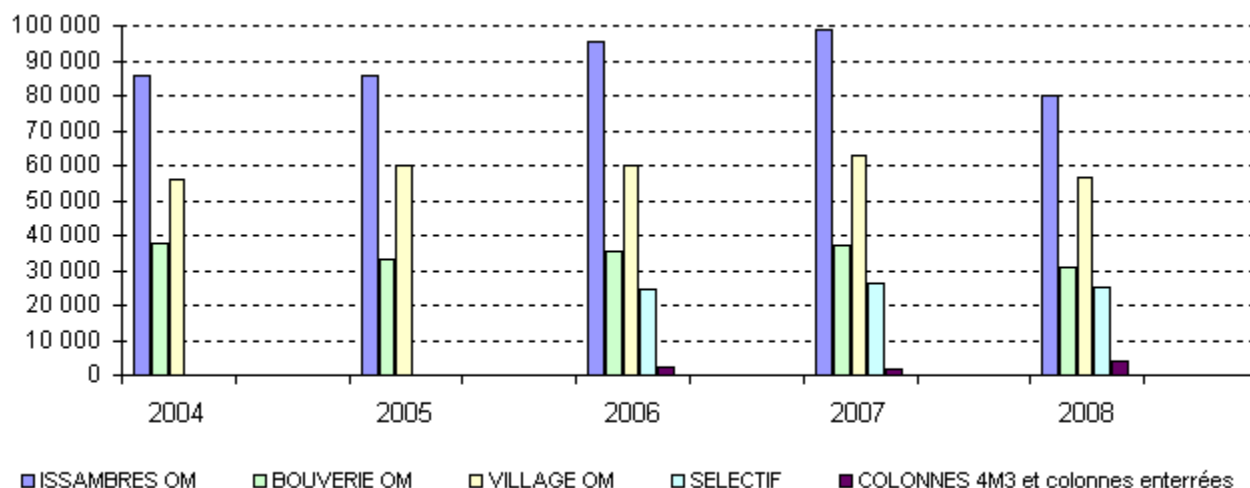
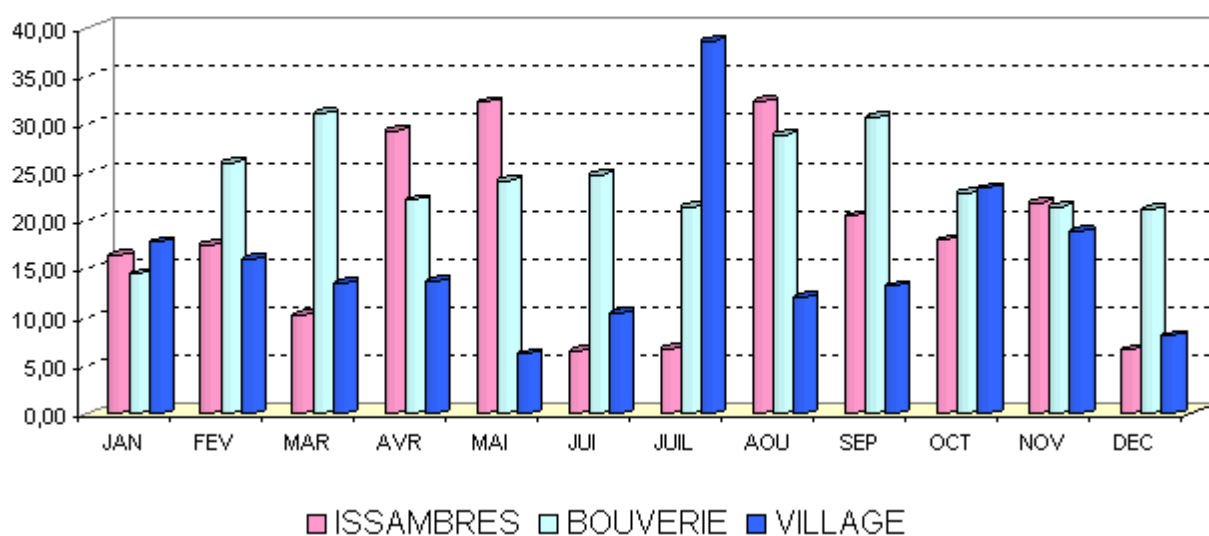


PLANCHE - 4 -

ENCOMBRANTS COLLECTES ANNEE 2008

E/tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
ISSAMBRES	16,380	17,480	10,120	29,220	32,180	6,440	6,720	32,300	20,380	17,940	21,820	6,540	217,520
BOUVERIE	14,380	25,900	31,020	22,040	24,060	24,680	21,400	28,820	30,640	22,860	21,380	21,080	288,260
VILLAGE	17,760	15,900	13,440	13,640	6,140	10,340	38,540	12,020	13,180	23,320	18,840	8,000	191,120
TOTAL	48,520	59,280	54,580	64,900	62,380	41,460	66,660	73,140	64,200	64,120	62,040	35,620	696,900



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES ENCOMBRANTS COLLECTES

E/tonnes	2004	2005	2006	2007	2008
ENCOMBRANTS	819,310	847,910	783,040	848,510	696,900

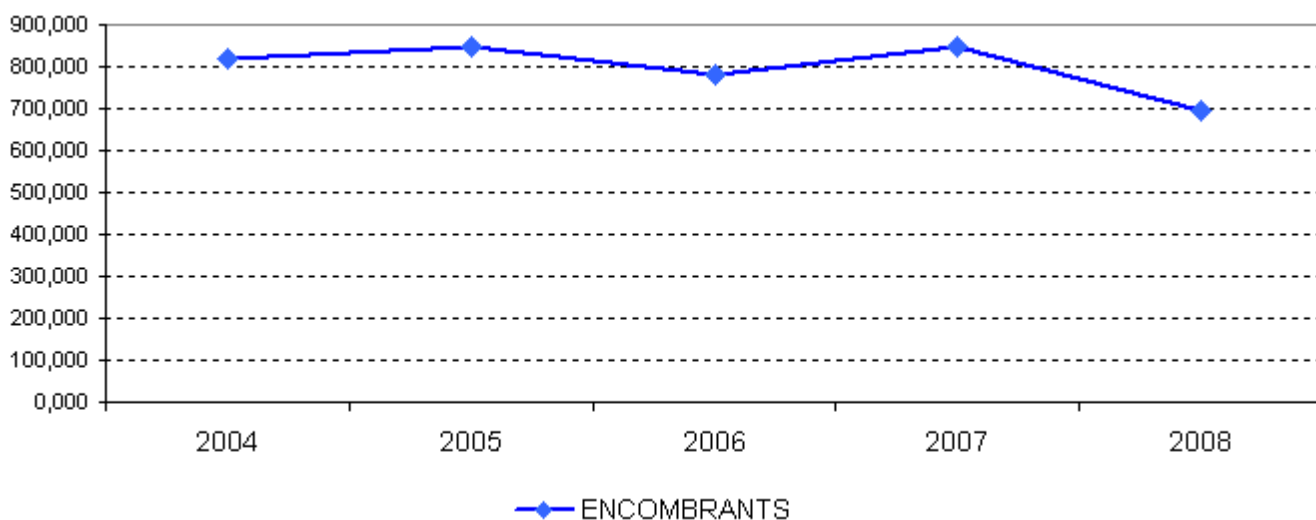
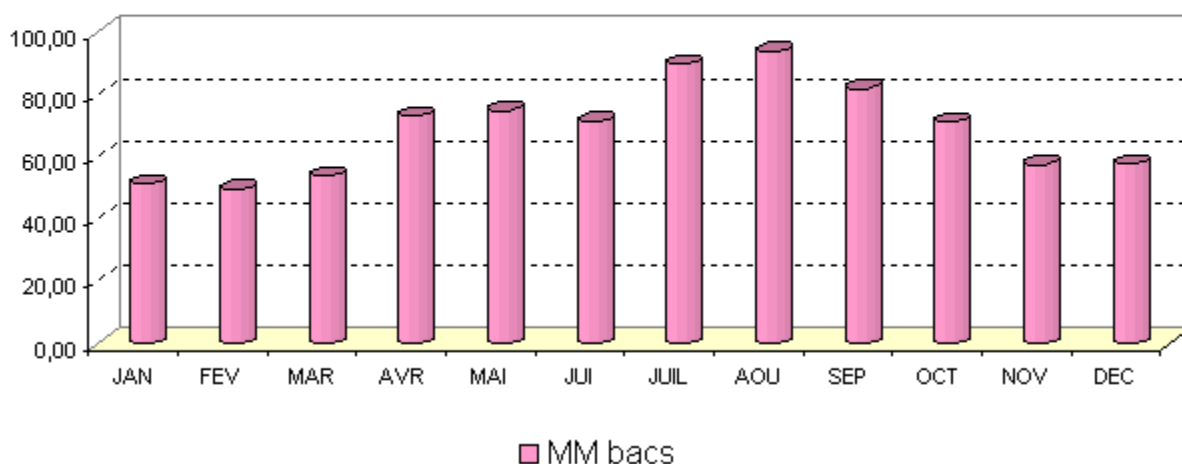


PLANCHE - 5 -

COLLECTE SELECTIVE DES MULTI-MATERIAUX EN CONTAINERS ANNEE 2008

Collec/tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
MM bacs	51,400	49,560	53,920	73,140	74,920	71,460	89,840	94,060	81,860	71,140	57,600	57,700	826,600

Multi-Matériaux



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES MULTI-MATERIAUX COLLECTES

Collec/tonnes	2004	2005	2006	2007	2008
Multi-Matériaux	591,900	714,520	718,880	768,750	826,600

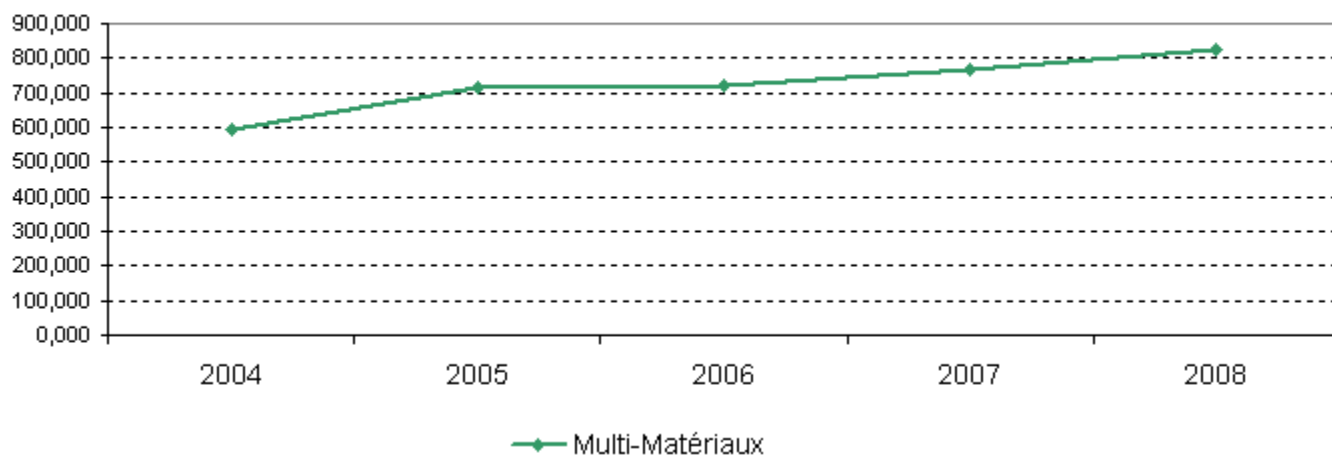
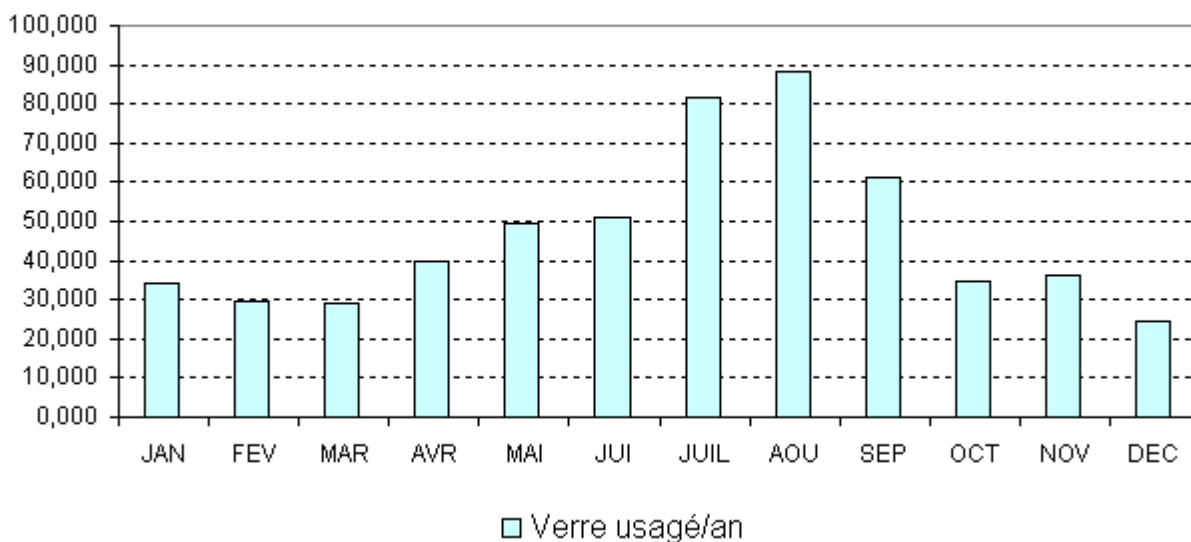


PLANCHE - 6 -

VERRE COLLECTES ANNEE 2008

Collec/Tonne	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Verre usagé/an	34,295	29,825	28,945	40,020	49,375	51,140	81,845	88,430	61,210	34,520	36,280	24,320	560,205



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES VERRES COLLECTES

Collec/Tonne	2004	2005	2006	2007	2008
VERRE	463,950	489,900	523,170	536,630	560,205

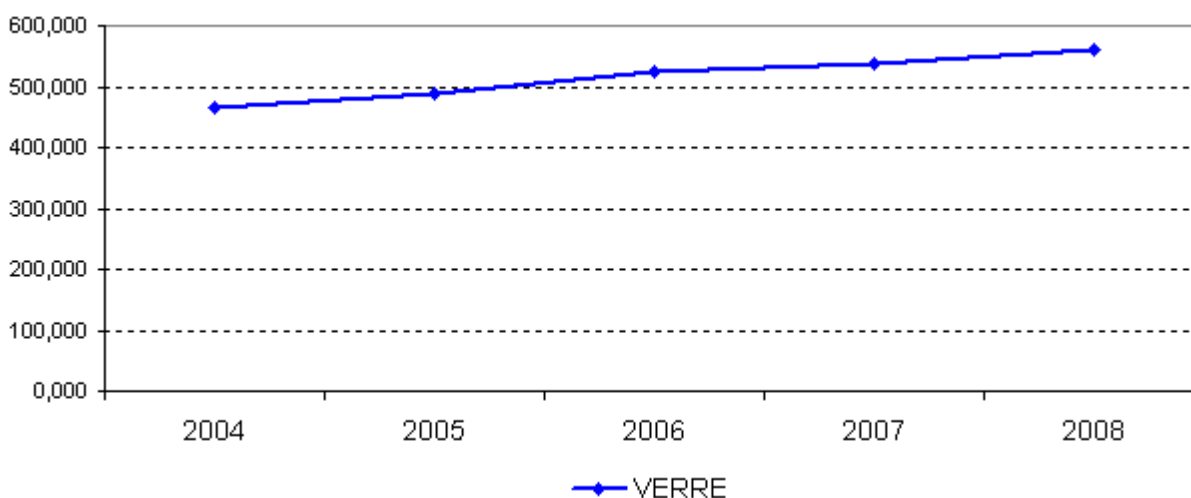
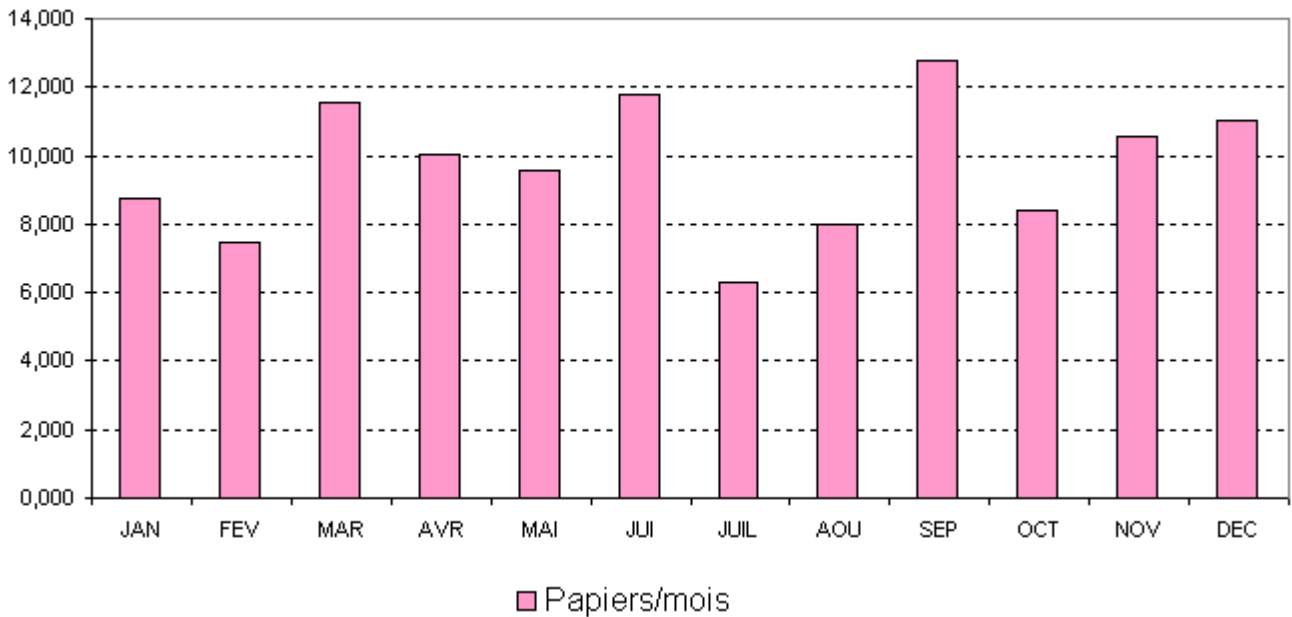


PLANCHE - 7 -

**BILAN DE COLLECTE PAR APPORT VOLONTAIRE PAPIERS (JMR)
ANNEE 2008**

Collec/Tonne	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Papiers/mois	8,745	7,490	11,560	10,040	9,580	11,780	6,320	8,000	12,780	8,400	10,580	11,000	116,275



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES PAPIERS COLLECTES

Collec/Tonne	2004	2005	2006	2007	2008
PAPIERS	109,870	111,560	109,620	111,270	116,275

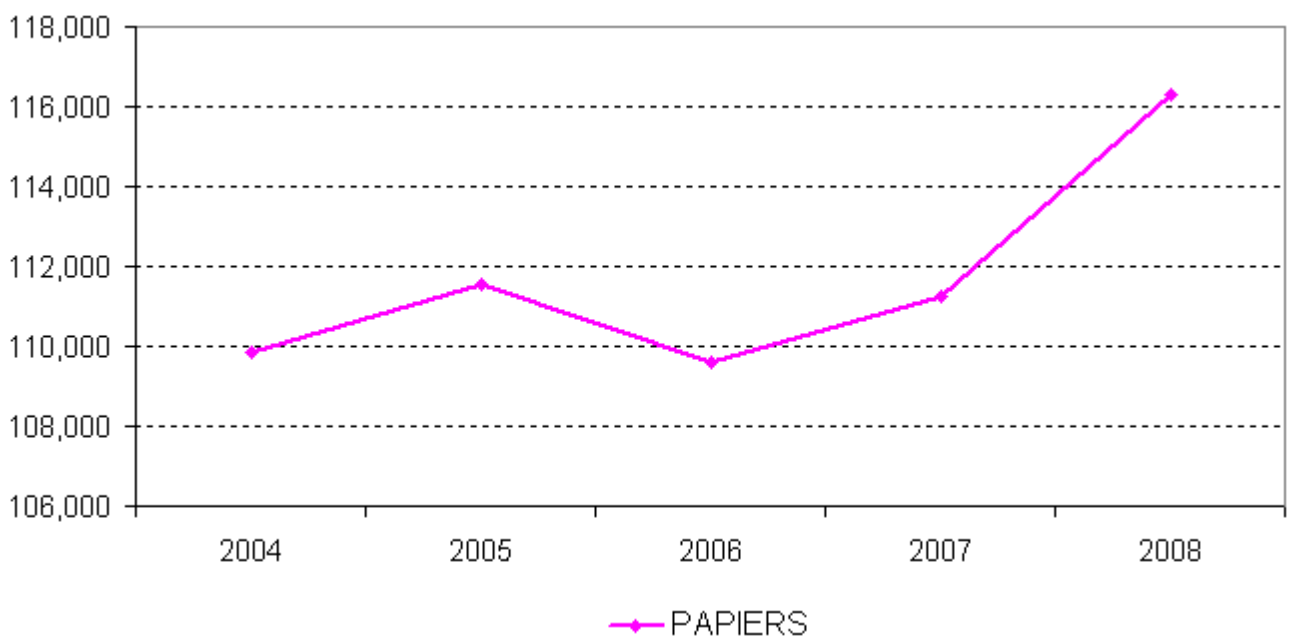
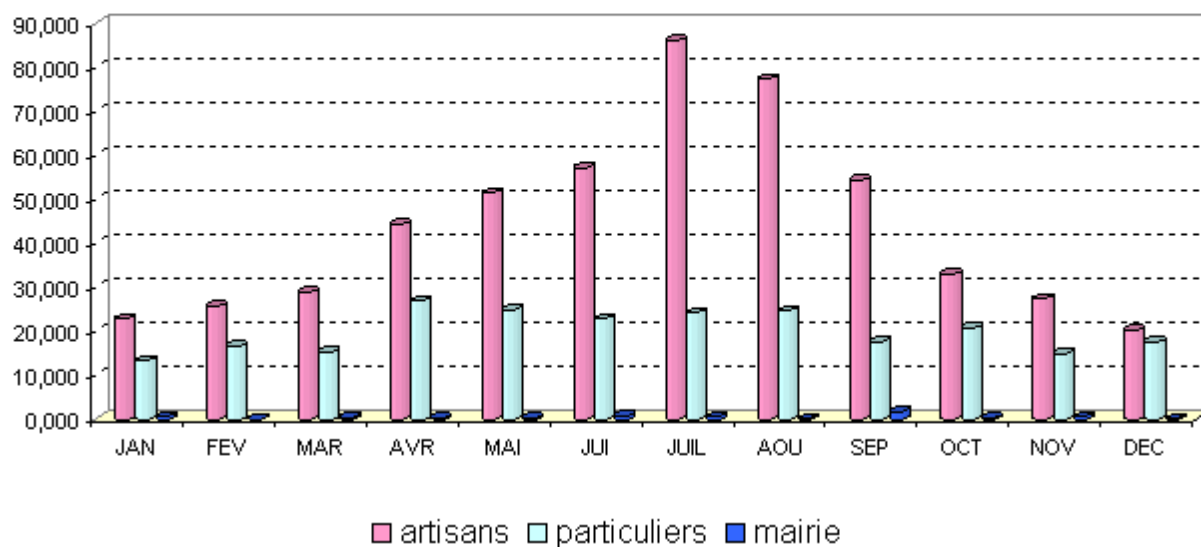


PLANCHE - 8 -

APPORTS DECHETTERIE DE FREJUS ANNEE 2008

Apports déchetterie/T	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
artisans	22,800	25,600	28,800	44,260	51,420	57,060	85,940	77,280	54,240	32,860	27,320	20,200	527,780
particuliers	13,170	16,560	15,420	26,900	24,910	22,830	24,060	24,590	17,570	20,650	14,920	17,500	239,080
mairie	0,540	0,000	0,380	0,180	0,200	0,860	0,520	0,040	1,700	0,180	0,520	0,040	5,160
Week-end + fériés	88,030	80,600	78,140	71,760	127,430	232,200	328,620	363,940	234,570	90,420	89,380	107,840	1 892,930
TOTAL	124,54	122,76	122,74	143,10	203,96	312,95	439,14	465,85	308,08	144,11	132,14	145,58	2 664,950



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES APPORTES A LA DECHETTERIE

Apports déchetterie/T	2004	2005	2006	2007	2008
DECHETS	1 279,120	2 140,620	2 443,260	2 706,290	2 664,950

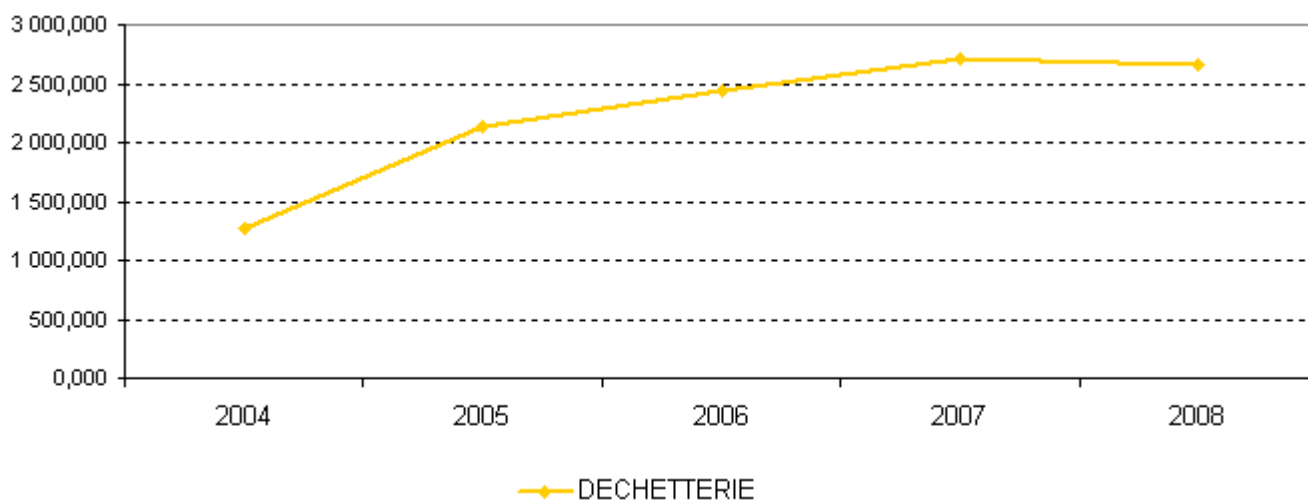
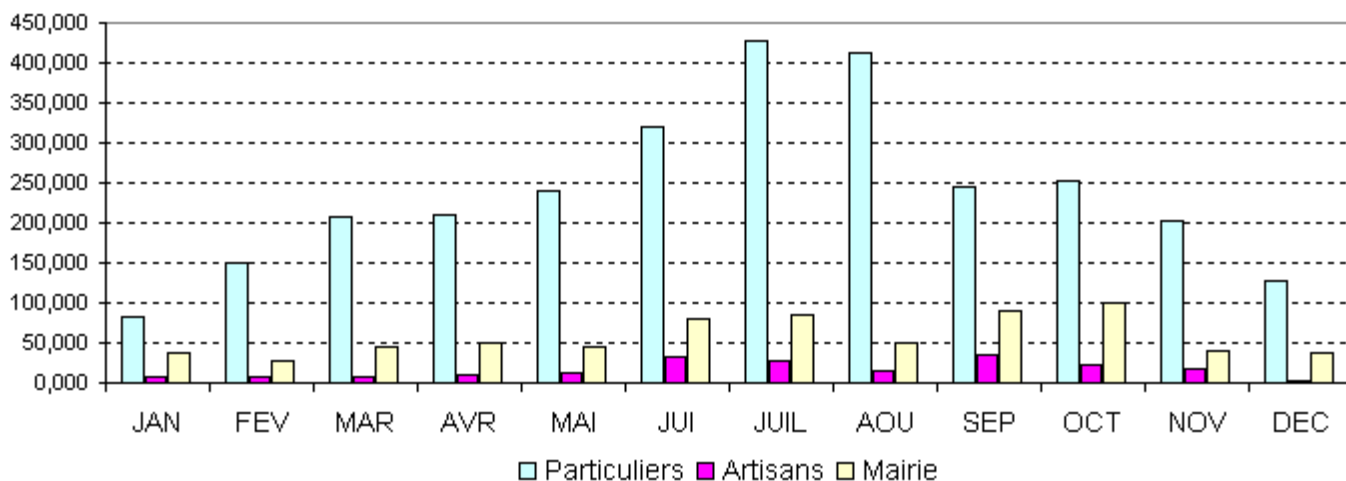


PLANCHE 9

APPORTS AIRE DE DECHETS DES VEGETAUX - ANNEE 2008

Apport aire de broyage/T	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Particuliers	81,530	151,150	206,650	209,520	239,040	319,820	426,360	411,360	245,760	252,250	201,960	127,190	2 872,590
Artisans	8,570	6,720	8,300	11,000	12,800	32,245	28,320	15,770	35,300	22,400	18,360	3,200	202,985
Mairie	37,080	27,850	45,350	49,500	44,030	79,700	84,960	51,210	90,960	99,300	40,100	37,700	687,740
TOTAL	127,180	185,720	260,300	270,020	295,870	431,765	539,640	478,340	372,020	373,950	260,420	168,090	3 763,315



VENTE DE COMPOST AUX PARTICULIERS

Vente compost/T	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2007	11,945	20,920	34,810	36,120	33,630	18,600	15,140	20,150	30,200	30,030	35,020	5,920	292,485
2008	25,300	22,000	54,820	59,360	28,260	17,033	11,360	7,840	13,170	18,140	22,860	19,200	299,343

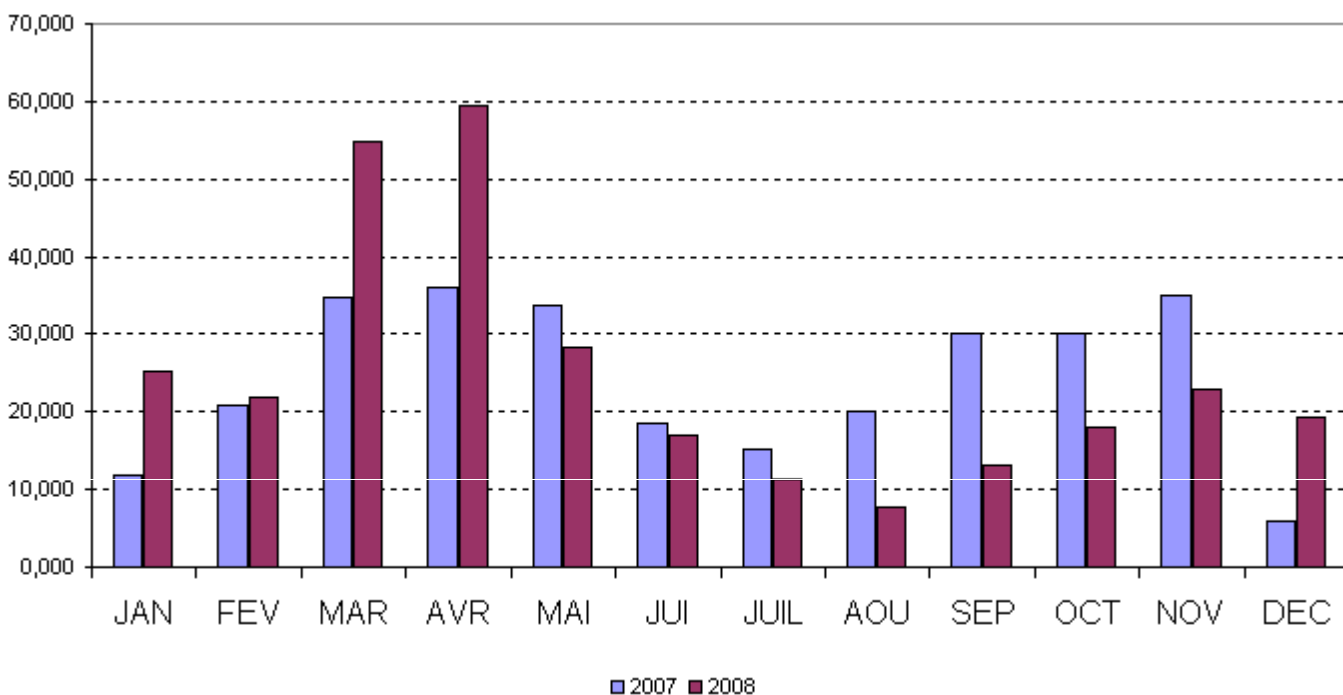


PLANCHE 10

APPORTS AIRE DE DEPOTS DE GRAVATS - ANNEE 2008

GRAVATS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
PROPRES	40,890	31,010	69,280	73,140	57,840	40,450	44,690	22,890	59,690	52,460	81,440	48,860	622,640
SOUILLES	23,740	16,800	25,740	25,500	53,260	31,500	32,640	28,800	27,100	34,260	39,480	31,440	370,260
TOTAL	64,630	47,810	95,020	98,640	111,100	71,950	77,330	51,690	86,790	86,720	120,920	80,300	992,900

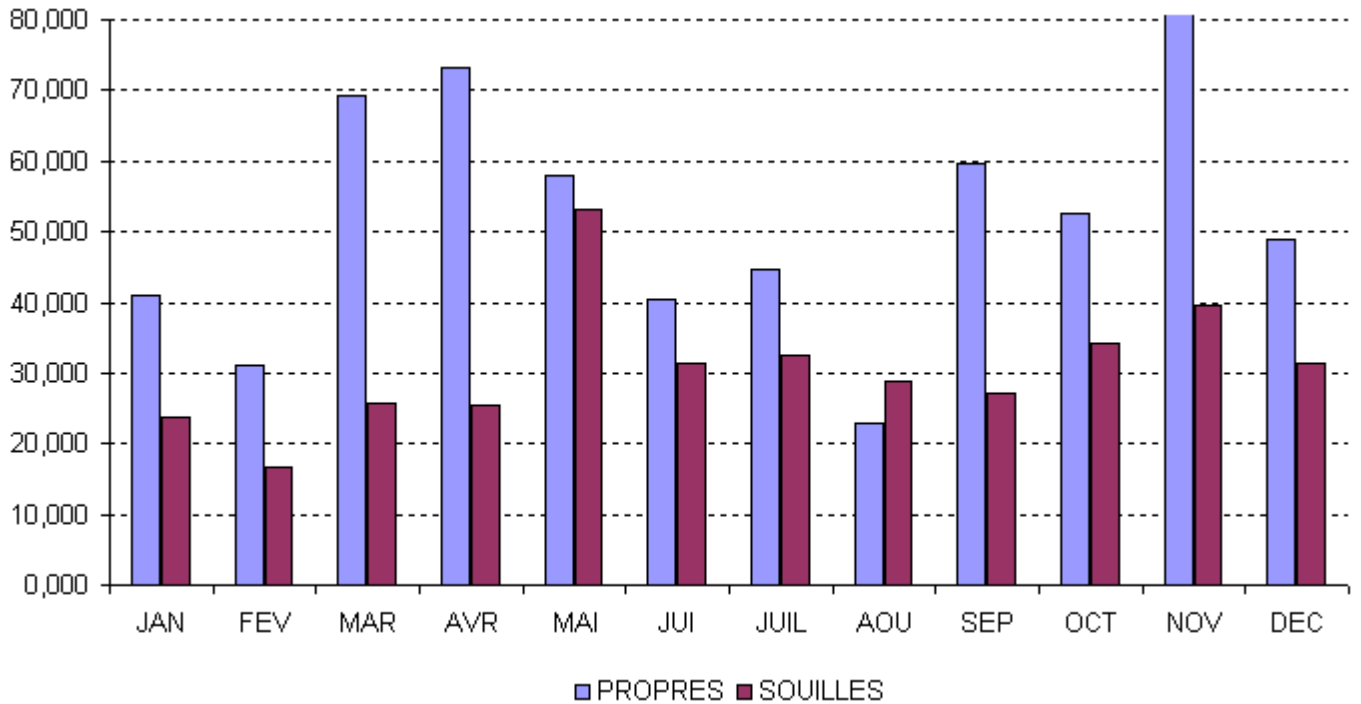


PLANCHE - 11 -

EVOLUTION DU COUT DES DECHETS MENAGERS

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Collecte des déchets (€)	1 428 920,06	1 495 078,90	2 101 845,04	2 292 134,18	2 317 614,05	2 365 791,54
Traitement des déchets (€)	923 786,27	967 073,33	1 028 350,33	1 041 532,59	1 014 024,32	1 145 687,04
Coût Total collectés & traités	2 352 706,33	2 462 152,23	3 130 195,37	3 333 666,77	3 331 638,37	3 715 729,89
% Evolution/année précédente	31,61	4,65	27,13	6,50	-0,06	11,53

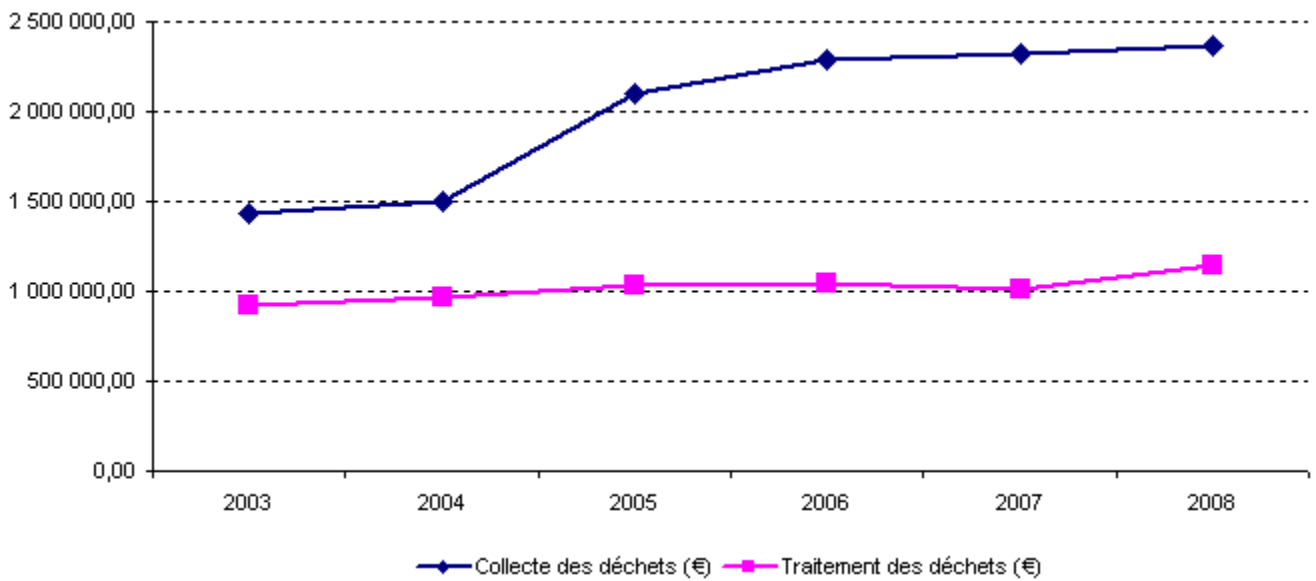


PLANCHE 12

EVACUATION ET TRAITEMENT DES BOUES - RAPPORT ANNUEL 2008

Station/Tonnes	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou	Sept	Oct.	Nov	Dec	TOTAL
BLAVET	25,260	41,940	13,200	19,660	34,060	30,520	37,680	29,260	34,640	29,480	22,000	0,000	317,700
PLANET	41,300	26,280	49,940	40,640	42,980	44,820	56,200	47,880	40,960	26,280	12,800	0,000	430,080
GAILLARDE	26,360	21,020	30,680	19,260	41,180	25,040	59,840	91,660	37,440	26,180	28,900	22,300	429,860
TOTAL tonnage	92,920	89,240	93,820	79,560	118,220	100,380	153,720	168,800	113,040	81,940	63,700	22,300	1 177,640

